Fiches-labels

Le label Ecocert Ecodétergents pour les produits d’entretien

Certains labels permettent de choisir des produits d'entretien écologiques. C'est le cas d’Ecocert Ecodétergents. Que garantit-il ?

Des ingrédients naturels, renouvelables, biodégradables… Voilà quelques-unes de garanties apportées par le label Ecocert Ecodétergent pour les produits de nettoyage écologiques. On l’analyse en détail.

> **Voir aussi : À quels labels reconnaît-on un produit d’entretien écologique ?**

L’avis d’écoconso

Le label Ecocert Ecodétergent est un **label fiable et exigeant** qui favorise l’usage de substances naturelles. Il est **facile à trouver** : les produits labellisés sont disponibles en grande surface et dans les magasins bio.

Résumé des critères

Les produits labellisés sont hautement biodégradables et composés d’ingrédients naturels et renouvelables. Leur processus de fabrication est réalisé de manière à réduire les impacts sur l’environnement lors de la production.

Produits concernés

La label peut certifier tous types de détergents, quelle que soit leur forme[1] : nettoyant multi-usages, lessive, assouplissant...

Le label se trouve aussi sur d'autres catégories de produits, notamment les textiles et vêtements.

> Voir les critères d'Ecocert pour les textiles.

Portée du label

Ce label contient :

- **des critères environnementaux : oui**
- des critères sociaux : non
- **des critères liés à la santé : oui**
- **des critères liés au bien-être animal : oui**

Le label concerne l’ensemble du cycle de vie.

Critères du label

Il existe deux label Ecocert Ecodétergents : le label Ecodétergent et le label Ecodétergents à base d’ingrédients biologiques. Le deuxième label est plus strict.

ECO CERT ®

ECODÉTERGENT

Pour être labellisés, voici les principaux critères que les produits d'entretien doivent respecter en matière d'environnement, de santé et de bien-être animal.

Environnement

Certains critères s'appliquent aux deux labels :

- Les ingrédients provenant de ressources renouvelables sont favorisé. Il ne peut y avoir que 5% maximum d'ingrédients synthétiques (dans une liste de substances autorisées).
- Les ingrédients d'origine naturelle ne peuvent pas provenir d'espèces menacées ou protégées. Les OGM (organismes génétiquement modifiés) sont interdits.
- Certaines substances sont interdites (comme les phosphates, les produits à base de chlore, les parfums synthétiques…).
- Les procédés de fabrication doivent être les moins nocifs possibles pour l'environnement.
- Certaines matières sont interdites pour les emballages (PVC, polymères styréniques…). Le suremballage n'est pas autorisé.
- Il y a une obligation de transparence, c'est-à-dire que le produit doit afficher :
    - le pourcentage exact d'ingrédients d'origine naturelle et d'ingrédients issus de l'agriculture biologique ;
    - une liste exhaustive des catégories d'ingrédients contenus dans le produit ;
    - les précautions d'usage pour le respect de l'environnement.
- L'entreprise dont les produits sont certifiés doit avoir mis en place un système de management environnemental permettant de diminuer les consommations d'eau et

d’énergie et de d’améliorer la gestion des rejets et des déchets.

À cela s’ajoutent des critères spécifiques à chaque label :

- Le label Ecodétergents
  - Les produits d’entretien affichent souvent des mentions de danger, liées à leur composition. Pour être labellisé, e produit final ne peut pas avoir sur son étiquette les mentions de danger associés aux catégories suivantes : explosif, gaz sous pression, toxique, sensibilisant, cancérigène, mutagène, reprotoxique et danger pour l’environnement.

- Le label Ecodétergents à base d’ingrédients biologiques
  - Minimum 10% des ingrédients sont d’origine biologique.
  - Ici aucune phrase de risque n’est autorisée sur le produit (sauf exception). En général, on ne retrouvera donc pas de pictogrammes de danger (pour la santé et/ou l’environnement) sur ces produits.
  - Ne peuvent pas contenir de désinfectants, de tensioactif ethyoxylés..

Santé

Comme la majorité des phrases de risque n’ont pas le droit d’apparaître sur l’étiquette du produit, cela implique que de nombreuses substances potentiellement néfastes pour la santé sont interdites. Le label « Ecodétergents à base d’ingrédients biologiques » est le plus strict puisqu’il interdit toutes les phrases de danger (sauf exception).

Bien-être animal

- Les tests sur les animaux sont interdits.
- Les ingrédients d’origine animale sont autorisés uniquement s’il n’existe pas d’alternative végétale, qu’il est produit naturellement produit par l’animal et n’entraîne pas sa souffrance, du stress ou sa mort. Les animaux concernés ne doivent pas faire partie d’espèces protégées.

Lien vers les critères / le référentiel en ligne

Le référentiel complet est disponible sur le site d’Ecocert.

Gestion du label

Ecocert est un organisme français indépendant de contrôle et de certification. Ecocert a développé son propre réseau international : dans tous les pays, une approche régionale et un service de proximité permettent de garantir les contrôles et la traçabilité des produits. Avec 23 bureaux et filiales, Ecocert intervient et propose ses services dans plus de 80 pays.

Contrôle indépendant ?

Oui, il y a un contrôle externe par Ecocert.

Site

www.ecocert.com/fr/certification/produits-de-nettoyage-ecologiques-ecodetergents

Catalogue des produits / entreprises labellisés

> Voir sur le site d'Ecocert la liste des entreprises qui proposent des produits labellisées Ecodétergents.

Plus d'infos

- À quels labels reconnaît-on un produit d'entretien écologique ?

---

[1] Il s'applique aux détergents définis par le Règlement (CE) n°648/2004 du Parlement Européen et du Conseil et ses modifications ultérieures.